

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
CENTRE DE PETIT-BASSAM

NOTE SUR LA PLACE DU BAULE
DANS L'ENSEMBLE ECONOMIQUE
OUEST-AFRICAIN PRECOLONIAL.

J.-P. CHAUVEAU

Octobre 1972.

Sommaire

page

Introduction	2
Le commerce côtier dans la région de LAHOU avant l'inplan- tation des BAOULE dans leur territoire actuel (DAPPER, BOSMAN) et peu après leur arrivée (BARBOT). Première mention des "BAHOOREE" par BOWDICH	3
Eléments d'organisation économique du BAOULE dans la pério- de allant jusqu'en 1830-1840	4
Le cadre historique des échanges extérieurs du Baoulé entre les années 1830-1840 et la pénétration coloniale (à partir de 1890). Affermissement de la présence et du commerce européens à la côte : les informations sur le Baoulé de BOUET - WILLAUMEZ, HECQUARD, FLEURIOT DE LANGLE ; Les troubles politique dans les savanes, pré- forestières; L'importance commerciale de la vallée de la rivière COMOE : le témoignage de BINGER sur l'ANO ; l'occupation et la mise en valeur du Baoulé méridional: le témoignage de BINGER sur les échanges entre Baoulé et peuples côtiers	8
Conclusion	18
Notes	22
Annexe : Cartes situant le BAOULE, d'après : - BOWDICH (1819) - Le service hydrographique de la Marine (1866-1867) - FLEURIOT DE LANGLE (1873) - BINGER (1892)	24
Bibliographie des textes cités	26

Nous nous proposons simplement dans cette note de replacer le Baoulé dans l'ensemble économique de l'Afrique de l'ouest précoloniale d'après les écrits antérieurs à la pénétration militaire du Baoulé. Nous ajouterons cependant quelques remarques fondées sur une enquête historique menée dans les régions de TIASSALE et TOUMODI.

La période considérée part de l'installation des Baoulé-Asabou dans leur territoire actuel, après leur exode de l'actuel Ghana, vers 1730 (cf. SALVERTE-MARNIER, 1965-a) et se termine peu avant l'expédition du capitaine MARCHAND de 1893, qui, après avoir conquis TIASSALE, put traverser, pour la première fois, le pays baoulé dans la direction nord-sud.

Il n'est pas arbitraire de distinguer durant cette période deux phases, durant lesquelles la connaissance du pays baoulé par les Européens et les moyens de cette connaissance furent bien différents. Dans une première phase, qui prend fin vers 1870-1880, les contacts entre Européens et Africains s'établirent dans le cadre du système de traite, d'abord sous la forme de la "troque", puis par l'intermédiaire de quelques comptoirs côtiers (ce qui n'excluait évidemment pas l'usage de la force). Les Européens ne s'aventurèrent guère dans l'intérieur, sinon à l'occasion d'ambassades auprès de quelques dirigeants puissants afin de faciliter le commerce côtier (cf. FAGE, 1958, carte 29 ; ATGER, 1960 ; BRUNSCHWIG, 1963). Durant cette première phase, les informations concernant le Baoulé sont rares, glanées par quelques explorateurs civils ou militaires depuis la côte ou la Gold-Coast ; elles sont également très vagues (BOWDICH, BOUET-WILLAUMEZ, HECQUARD, FLEURIOT DE LANGLE).

Dans une deuxième phase le contexte fut celui du scramble ou de "la course au clocher" : les Etats européens se livrèrent, après 1871 et surtout après 1880, à la course au partage de l'Afrique noire. Que ses raisons en fussent économiques, politiques ou idéologiques (cf. BRUNSCHWIG, 1960, 1963, 1970, SURET-CANALE, 1968, tome I, pp. 195-242), l'impérialisme aboutit à de multiples tentatives de pénétration vers l'intérieur. Ces tentatives **échouèrent** jusqu'en 1893 en ce qui concerne le pays baoulé. Seule sa frange nord-est (l'Ano) fut traversée par BINGER en 1889. Durant cette phase, deux sortes d'actions furent tentées par les

Européens : une action commerciale, engagée par quelques individus, et une action militaire. Les informations recueillies dans ces conditions, pour n'être guère plus précises que celles de la première phase, furent néanmoins infiniment plus nombreuses, les Français considérant comme un objectif en soi la pénétration du pays baoulé, dont la savane en "V" occupait une position stratégique entre la Côte et le Soudan. Des témoignages de cette phase, nous ne retiendrons que celui de BINGER, les autres, qui concerne les expéditions TAVERMOST-ARMAND, STAUP et MARCHAND, se rapportant à la période de pénétration coloniale proprement dite.

*
* *

(Simple compilateur)

Parmi les explorateurs du Golfe de Guinée, DAPPER et BOSMAN (fin du XVIIe) accomplirent leurs voyages avant même que les Baoulé ne se séparassent de l'ensemble akan de la Gold-Coast. Cependant, ils citent déjà, à la limite de la Côte des Dents d'Eléphants. (ou des Malgens) et de la Côte des Kwakwa (ou des Bonnes gens), ce qui sera le débouché côtier naturel du Baoulé : le Cap La Hou (Lahou) (cf. DAPPER, 1686, p. 227 et pp. 276-277 ; BOSMAN, 1705, p.517). Lahou est déjà le siège d'une certaine activité commerciale autour de l'ivoire et, accessoirement, des habits de coton et de l'or indigènes. Au cours de cette époque (XVIIe siècle), d'après Y. PERSON, il semble en effet que le commerce soudanais ait trouvé un débouché à Lahou, par deux voies distinctes qui convergeaient au niveau de l'actuel Tiassalé : l'une partant de Boron, et l'autre de Kong (dont le royaume fut fondé à l'extrême fin du siècle). Le trafic qui traversait l'actuelle savane baoulé, était cependant beaucoup moins intense que celui qui, de Kong et Bouna, suivait le bassin de la Comoé, en contact avec les circuits de la Gold Coast (cf. PERSON, 1964 et 1970, tome II, pp. 285, 293, 301). Lahou était alimenté par les productions des peuples forestiers de l'intérieur (ivoire) ou côtier (or, pagnes).

Ecrivant à une époque de peu postérieure à la venue des Baoulé dans leur territoire actuel, BARBOT brosse de la Côte de l'Ivoire un tableau identique à celui de DAPPER et BOSMAN. Le Cap La Hou (ou La Hoe) était "the most trading place of all the Coast of Quaqua" et les principales marchandises offertes y étaient

toujours l'ivoire et les vêtements en coton de l'intérieur (BARBOT, 1746, pp. 138-141). A cette époque, il semble que les Baoulé n'aient pas encore occupé le sud de leur territoire actuel, quelques groupes peu nombreux étant seuls restés autour de Tias-salé, alors que le gros des migrants baoulé-asabou remontaient vers la région de Bouaké (cf. SALVERTE-MARMIER, 1965; CHAUVEAU, 1971). La première mention des Baoulé ne nous vient d'ailleurs pas des Européens présents sur la Côte de l'Ivoire, mais de BOWDICH, dans la relation de son voyage de 1817 dans l'Asante : "A powerfull kingdom called Bahooree, which has hitherto successfully resisted the Ashantees, was described to be westward, and expected to afford refuge to the king of Gaman on the approaching invasion (1)" (BOWDICH, 1819, p. 169). L'auteur situe d'ailleurs, le "Bahooree" plus au nord-est qu'il n'est en réalité, sur la carte qu'il propose.

*
* *

Jusque vers 1830-1840, la connaissance de l'intérieur de la Côte d'Ivoire, et du Baoulé en particulier, n'avança pas. Jusque là, en effet, les échanges entre Européens et Africains, si l'on excepte la traite des esclaves, peu importante sur le littoral de la future Côte d'Ivoire, ne déterminèrent pas dans les sociétés africaines en contact direct (les lagunaires) ou indirect (les populations forestières et le Baoulé) un changement profond de leur structure économique. Il s'agissait davantage pour eux d'échanger un surplus non productif que d'acquérir certains biens nécessaires à la production économique et à la reproduction de leur structure sociale (fer, poudre, fusils, objets de prestige). Nous en sommes réduits aux pures hypothèses pour nous représenter l'organisation économique et commerciale du baoulé entre leur installation dans le nord de leur territoire actuel et ces années 1830-1840.

Les Baoulé, lors de leur venue dans l'actuelle Côte d'Ivoire, tenaient de leur origine akan (et particulièrement asante pour les Baoulé Asabou, chassés de Kumassi -cf. PERSON, 1964, p. 334) un héritage socio-économique particulier (2). Il semble que l'extraction et le commerce de l'or aient fortement contribué à modeler les "formations économique-sociales" des

peuples akan. RODNEY (s.d.) montre bien d'une part la place de l'or dans l'intégration politique et économique de la Guinée forstière jusqu'au XVIIe siècle et, d'autre part, l'impact différentiel du commerce européen et de la traite des esclaves à partir du XVIIIe siècle selon que les divers Etats cherchèrent ou non à protéger leur organisation socio-économique fondée sur l'or contre les effets destructeurs de la traite. Or, chez les Asante, l'or était à la base d'un processus de production et d'échange diversifié, suscitant une technique d'extraction solide et l'intensification et la diversification des productions (pêche, culture, élevage, commercialisation du sel) au point que RODNEY qualifie l'économie de ces groupes de gold-oriented economy. (Cf. aussi RATTRAY, 1923, pp. 300 et ss; PERREGAUX, 1901 ; DAAKU, 1969 ;). Cette base économique, les Asante la préservèrent des effets destructeurs de la traite en ayant soin, au contraire d'autre Akan, de prendre leurs captifs de traite à l'extérieur de leur propre groupe. D'autre part, l'exode des Baoulé Asabou (début XVIIIe) intervint au moment où la traite des esclaves l'emporta définitivement en Gold Coast sur le commerce de l'or, entraînant la généralisation de l'insécurité. Il est possible que beaucoup profitèrent de l'exode (déclenché en principe par une défaite militaire dans une affaire de succession au trône asante) pour fuir aussi les nouvelles conditions économiques imposées par la traite des esclaves. Ce refus d'un système politico-économique fondé sur la traite des esclaves semble se retrouver chez les Baoulé après leur installation dans leur territoire actuel. Si la captivité y était répandue, sa pratique aboutissait à intégrer le plus rapidement possible le captif dans l'ensemble des dépendants. Il semble que ce soit seulement l'afflux considérable de captifs vendus par Samory au début des années 1890 qui ait rendu important le commerce à longue distance de captifs. Enfin, toujours dans le sens de l'héritage asante, la recherche de l'or ne semble pas avoir été absente du choix par les Baoulé de leur territoire. Dès le règne d'Akoua Boni qui succéda à la première reine baoulé Abla Pokou, les Baoulé annexèrent aux dépens des Gouro la région aurifère du Yaouré. Nous verrons plus loin que l'expansion des Baoulé vers le sud fut aussi en partie déterminée par la recherche de l'or.

On peut penser, nous semble-t-il, que les Baoulé conservèrent de leur origine asante certaines bases de leur

organisation socio-économique. Cet héritage aboutit à l'existence d'un vaste secteur productif fondé sur l'exploitation de l'or, ainsi que de relations d'échange où l'or pouvait jouer un rôle important en tant que marchandise à échanger et en tant que moyen d'échange (grâce au système des poids à peser l'or commun aux Akan). Cependant les conditions naturelles et l'isolement plus grand des peuples voisins firent que les Baoulé ne purent rétablir une situation identique à celle de l'Asante, en particulier aux points de vue de la structure politique et du commerce à longue distance. Néanmoins, certains traits de leur vie économique restèrent acquis, qui n'étaient pas sans rappeler la gold-oriented economy dont parle RODNEY. Il convient de noter que cette structure économique reposait sur une faible tradition commerçante chez les Asante, que BOWDICH (1819, p. 335) notait déjà. Il semble que le grand commerce ait été laissé aux mains des Mandé (cf. WILKS, 1961, pp. 18-19). Nous verrons que chez les Baoulé également, il n'y eut jamais de grand commerce de type mercantile.

Il est probable qu'avec l'arrivée des Baoulé le trafic des Malinké et Dyoula vers Lahou fût interrompu (cf. PERSON, 1971, tome I, p. 285). Le XVIII^e siècle fut occupé par les Baoulé à assurer leur conquête aux dépens des Gouro à l'ouest, des Agni au sud-est, et à étendre leur territoire au delà du Nzi à l'est. Très vite cette expansion se fit en ordre dispersé ; la structure étatique akan des migrants baoulé-asabou se décomposait face à l'étendue du territoire à occuper. La dégradation de la structure politique se prêtait mal, dès lors, à une organisation commerciale solide, comme en Asante ou dans certains Etats anyi. D'autre part, leur nouveau pays les mit en contact avec des peuples sans structure commerciale organisée d'origine mandé (les Gouro) ou krou (les Dida) qui occupaient alors la partie est du Bandama (cf. SALVERTE-MARMIER, 1965, pp. 15-21 ; PESLAY, 1967, pp. 31-33). Le principe d'échange qui s'instaura entre les Baoulé et les autres groupes fut ce que MEILLASSOUX (1971) appelle "l'expédition", c'est-à-dire une forme d'échange pratiquée non par des marchands professionnels mais par des agriculteurs qui vont échanger leurs produits contre une marchandise précise destinée à leur propre usage. Le but n'en est pas le bénéfice marchand, mais l'acquisition aux termes les plus avantageux. Les centres où Baoulé et non-Baoulé (Mandé, Agni, peuples côtiers) entraient en contact commerciaux se trouvaient vraisemblablement à la limite du pays

baoulé ; les échanges devaient se dérouler chez des hôtes (cf. le diatigi malinké, le sikefwè baoulé) qui assuraient la paix et la régularité des transactions. Ce négoce était subordonné aux saisons agricoles et limité en durée. Cette forme d'échange à moyenne et grande distance se superposait, au sein des collectivités villageoises, aux modes de circulation communes à ce que beaucoup appellent les "économies d'autosubsistance" (cf. MEILLASSOUX, 1960 ; GROUPE D'ÉPISTEMOLOGIE SOCIOLOGIQUE, 1964) : troc et transferts (dons, prestations, tributs). Il semble que la société baoulé n'ait jamais connu de marché, au sens de market place (cf. BONANNAN et DALTON, 1964, Introduction) (3). Les marchés que connurent les premiers colonisateurs se trouvaient aux marges du pays et étaient animés par des non-Baoulé (essentiellement des Mandé dans les gros bourgs du nord et de l'est). Notons d'autre part que durant tout le XVIIIe siècle et le tout début du XIXe siècle, les principaux échanges extérieurs du Baoulé se faisaient probablement avec le nord (Malinké, Dyoula) : importation de fer malinké et sénoufo, sans doute aussi des captifs. Le baoulé exportait vers le nord de l'or apporté de la Gold Coast ou extrait dans le nord du pays baoulé (Yaouré ?) et la kola de l'Ano ou Ando (et peut-être aussi des Akoué de la région de Yamoussokro et des Ngban de Mbayakro où l'on relève des traditions propres à la culture de la kola. Cf. GOUVERNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE, 1906, pp. 731-734 ; ARMENGAUD, 1949). On doit assimiler à ces échanges vers le nord ceux qui existaient avec le nord-est (Abbron) où l'influence mandé se mêlait à l'influence asante. Le Baoulé profitait également du trafic de la vallée de la Comoé, qui joignait Kong et Bouna à la Côte. Enfin, à côté de ces échanges reliés au commerce soudanais, les Baoulé entretenaient avec les peuples forestiers voisins (en particulier Gouro) des relations d'échanges (surtout pagnes et or baoulé contre bétail, fer et captifs) qui iront en s'amplifiant avec l'intensification du commerce côtier, faisant des Baoulé les intermédiaires obligés des Gouro et des Gagou pour les produits européens (surtout pour les armes à feu et la poudre).

On peut faire quelques remarques sur les échanges extérieurs du Baoulé à cette époque (début XVIIIe -1830). On peut d'abord se demander pourquoi les Baoulé n'accordèrent pas aux Mandé une place importante dans le commerce à longue distance qui traversait leur pays du nord au sud, à l'égal de ce qui se passait

dans l'Asante. Nous nous contentons ici de poser la question. (Nous verrons que la colonne MARCHAND a eu pour résultat important d'ouvrir la voie à des caravanes dyoula de Satama et de Kong). La seconde remarque porte sur l'attraction exercée par le sud et la côte sur les échanges baoulé. Bien qu'il soit probable que jusqu'au début du XIXe siècle (date de l'occupation par les Baoulé du sud de leur territoire actuel) l'essentiel des échanges se fît avec le nord, le commerce avec la côte a dû être très tôt actif. Contre leur or et leurs pagnes (très prisés chez les forestiers et lagunaires voisins, alors qu'ils convenaient peu aux Mandé), les Baoulé pouvaient se procurer le sel lagunaire, des armes à feu (vendues dès l'extrême fin du XVIIe par les Hollandais sur la côte de Guinée, cf. KEA, 1971, p. 187) et du fer européen de meilleure qualité que le fer malinké et sénoufo. D'autre part, les groupes issus de l'exode des Asabou et demeurés dans la région de Tiassalé (Elomoué, Ahua, Souamélé), alors que le gros des troupes se dirigeait vers le nord, se tournaient naturellement vers les Avikam (ou Brignan) de Grand-Lahou pour se livrer aux échanges. Enfin une troisième remarque concerne l'existence de centres d'échange autour du pays baoulé, qui permettaient les contacts commerciaux entre Baoulé et non-Baoulé, malgré l'inexistence de marchés et de véritables centres urbains à l'intérieur de la société baoulé.

Telles étaient semble-t-il les grandes orientations du négoce baoulé avant 1830-1840, en ce qui concerne les directions et les produits. Ces traits se conservèrent par la suite, malgré l'apparition de nouveaux facteurs, surtout d'origine externe.

*
* *

Durant la période comprise entre les années 1830-1840 et la période militaire, se déroulèrent en effet des événements qui eurent des répercussions profondes sur l'organisation économique du pays baoulé. Ces événements furent d'ordres externe et interne du point de vue de la société baoulé.

Un premier facteur externe suscita un affermissement de la présence européenne à la Côte. Sous l'impulsion de BOUET-WILLAUMEZ, animé surtout par sa volonté de lutter contre l'influence

anglaise et, secondairement, par souci de développer le commerce et "la civilisation", les contacts pris par les Français avec les peuples côtiers de la "Côte de l'Or" aboutirent à la création en 1842 des comptoirs de Grand-Bassam et d'Assinie, qui furent fortifiés en 1843 (pour toute cette partie, cf. surtout SCHNAPPER, 1961). La création de ces "points d'appui" se révéla surtout, politique ; le marasme économique suivit rapidement, et cela malgré les espoirs fondés à partir de 1851-1852 sur les nouveaux débouchés de l'huile de palme (savonnerie). Le marasme dans les affaires des factoreries était encore accru par la concurrence des courtiers africains (en particulier alladian), liés commercialement aux capitaines anglais. Cependant, à partir des années 1860, les Français accentuèrent leur présence en substituant à leur politique de protection des chefferies côtières une politique d'occupation pure et simple. Cette nouvelle tactique répondait à la remise en question du régime commercial jusqu'alors caractérisé par la franchise douanière et l'exclusion des commerçants étrangers, au profit de l'installation d'un droit de douane pesant sur les marchandises françaises et étrangères et ayant un rôle fiscal mais non protecteur (décret de 1868). Cette réforme douanière "incita l'administration à multiplier les postes de douane et donc à étendre les territoires placés sous la souveraineté effective de la France" (SCHNAPPER, 1961, p. 215). Ce fut le cas de Lahou et du rivage alladian. Toutefois, les commandants de comptoirs n'étaient toujours pas habilités à intervenir dans les affaires intérieures des chefferies (id., p. 223), malgré le poids économique du commerce européen, qui, à l'époque, devenait un élément déterminant à l'égard de la structure économique de certaines sociétés africaines. Il en allait ainsi en particulier pour les fusils et la poudre, dont l'approvisionnement par le nord devait être entravé par les troubles politiques des savanes préforestières et les propres besoins de ces régions. D'autre part la demande d'armes de la part des Baoulé grandit probablement, moins peut-être parce que les besoins en devinrent plus pressants que parce que, l'approvisionnement par les traitants devenant régulier et relativement facile (par des expéditions individuelles ou collectives vers Tiassalé), la possession d'armes à feu devint une chose normale pour un individu de statut social moyen. Enfin, comme nous allons le voir un peu plus loin, il semble que le milieu du XIXe siècle ait connu une activité particulière en matière d'extraction de l'or, qui procurait aux

Baoulé un moyen d'échange privilégié pour obtenir des marchandises des traitants. Cet élément contribua encore à renforcer l'importance des échanges avec la Côte.

Durant cette période, les informations économiques possédées par les Européens sur l'arrière-pays, et en particulier sur le Baoulé, se précisèrent peu à peu. BOUET-WILLAUMEZ, en 1845 (cf. BOUET-WILLAUMEZ, 1848), se préoccupa surtout des nouveaux comptoirs de Grand-Bassam et d'Assinie. Il ne s'intéressa que médiocrement au reste de la Côte d'Ivoire et de la Côte d'Or, "absorbées tout entières au développement du produit de leur sol" (id., p. 202). HECQUARD (1853) explora plus profondément le pays lagunaire et cite l'exploration du lieutenant de vaisseau COURNET en 1849 jusqu'au Cap Lahou, foyer de courtage et d'exportation d'huile de palme et d'or. Il fait allusion d'ailleurs à l'importance des "marchands d'or de l'intérieur". Avec FLEURIOT de LANGLE (1873, où il relate ses croisières qui débutèrent en 1843), apparaît la première mention importante du "Baouré" dans un ouvrage (La carte de la Côte de l'Or du service hydrographique de la Marine en fait déjà mention en 1866-1867). L'importance économique du Baoulé y est remarquée : "Les grands marchés d'Adingra [Chef de Bondoukou], de Coumassie [Capitale de l'Asante] et de Baouré, qui ont tous une célébrité plus ou moins grande, sont situés dans un rayon plus rapproché de la Côte" (BOUET-WILLAUMEZ, 1873, p.375). FLEURIOT DE LANGLE donne les premières précisions :

"Baouré est situé sur une grande lagune large de sept à huit mètres ; les naturels la nomment Guindé.

" On peut aller par la rivière du Comoé à Baouré ; les escales sont au nombre de sept ; on met huit jours à exécuter le voyage ; il faut remonter jusqu'à Goffin, appelé également Costrine [?](4). Si l'on veut éviter le détour, on s'arrête à Agnasoui [l'actuel Aniassué] où la rivière est encombrée de roches, et l'on gagne Baouré à pied en un jour. Les Bambaras comptent Baouré comme une de leurs étapes en allant à Bondougou [Bondoukou]. En partant de Toupa [Toupah, sur la lagune Ebrié], on met seulement deux jours pour se rendre à Baouré.

" Agnima, deuxième chef d'Abidjean [les Bidzan constituent un sous-groupe Ebrié], né à Baouré, orfèvre de son métier, m'a déclaré que la rivière de Baouré est large comme la lagune

devant Dabou [l'actuel village adjoukrou], qu'on peut aller de Dabou à Baouré en quatre jours en faisant de petites journées, et qu'on passe huit marigots, dont l'un est aussi large que la lagune de Grand-Bassam.

" De Baouré en deux jours de pirogue, on arrive à Ninguin [sans doute le sous-groupe Nigi sur la lagune Ebrié] ; de Ninguin à Bomboury [Bouboury, chez les Adjoukrou] en deux heures.

" La rivière de Guindé va se jeter au Cap Lahou, nommé Briqué ; il y a cinq stations : deux par eau et trois par terre, entre Débrimou [l'actuel village adjoukrou] et Baouré.

" La ville de Baouré est traversée par le Gindé. La partie située au nord se nomme Brafembra [?]. La lagune de Guindé reçoit la rivière torrentueuse de N'ji [le Nzi] dont le lit est parsemé de roches ; N'ji sur laquelle est située la ville de Bathra [l'actuel Batera chez les Agni Alangoua de Tiassalé, encore appelés Abidjani] qui est considérable, vient de Kong. Les versions se contredisent relativement au gouvernement de Baouré, qui, suivant certains rapports, serait vassal d'Agimani [chef de Bondoukou] ou d'Amadifou [roi de l'Etat agni du Sanwi] ; suivant d'autres, elle aurait un chef indépendant.

" Le commerce de Baouré consiste en or, en riches pagnes de coton dont la souplesse et l'éclat rehaussent la valeur. Les Bambara viennent sur ce marché avec des chevaux ; il ne leur est pas permis de dépasser Baouré.

" [Il existerait] entre Tiackba [Tiagbé, du groupe ahizi sur la lagune Ebrié] et la presqu'île qui sépare les deux lagunes de Lahou et de Bassam, une rivière que l'on remontait pendant dix jours et [ce serait] par cette voie qu'on apportait l'or à la côte. Ce fleuve pourrait bien être un des marigots traversés pour aller à Baouré. J'ignore sous quel nom il est désigné" (Id., p. 378).

FLEURIOT DE LANGLE fait encore allusion aux orfèvres de Baouré, qui auraient fabriqué des bijoux vus à Débrimou (p. 386).

Il semble qu'à l'époque Tiassalé n'ait pas eu l'impor-

tance qu'il aura peu avant la pénétration coloniale, puisque son nom n'apparaît pas, au profit de celui de Batra.

En ce qui concerne les autres indications, si FLEURIOT DE LANGLE prend "Baouré" pour une ville, en revanche, les distances qu'il donne par rapport à d'autres villages connus de nos jours semblent parfaitement convenir, à condition d'envisager le Baoulé dans son aire d'extension actuelle (ainsi les distances en jours de marche ou de pirogue à partir d'Aniassué sur la frontière est du Baoulé, ou à partir des différents villages de la lagune Ebrié). La rivière de Guindé semble être le Bandama (qui, bien que ne le traversant pas vraiment, longe plutôt le pays Baoulé), qu'il assimile à une lagune d'après ce qu'il connaissait des lagunes Ebrié et Abi. A propos du "commerce du Baouré", FLEURIOT DE LANGLE note les rapports commerciaux entre Baoulé et Mandé (Bambara), et l'impossibilité pour ces derniers de descendre plus au sud.

Un deuxième facteur externe à la société baoulé a trait à la situation politique et économique des royaumes méridionaux. "Tandis que, dans les savanes nigériennes, les vieilles civilisations soudanaises étaient bouleversées par les crises successives de l'Islam, les savanes préforestières... mûrissaient d'autres révolutions" (cf. PERSON, 1971, p. 105). Bien que le trafic caravanier/ poursuivisse régulièrement jusqu'à la mer par Bondoukou et Koumassi, les conflits entre les royaumes et les empires sénoufo et de Kong ne favorisèrent pas les échanges entre ces pays et le Baoulé (en particulier avec la décomposition de l'empire commerçant de Kong). La situation annonçait la "révolution dyula" de Samory qui, tout en détruisant les anciens circuits d'échanges, devait avoir des effets économiques tout particuliers sur le Baoulé, en particulier par l'afflux de captifs qu'il occasionna. Enfin, dans les dernières années de la période considérée, les savanes préforestières connurent le contre-coup de la pénétration européenne. L'expédition de Binger matérialisait dès 1887 l'intérêt que la France portait à cette zone ; en 1889 il pénétrait dans l'Ano ou Mango, où il prenait contact avec des éléments proches du Baoulé proprement dit.

Un troisième élément nouveau est l'importance de la voie commerciale empruntant ou longeant la rivière Comoé, et reliant à la fois les savanes du nord, le monde akan de la Gold Coast et

les Etatsagni. La présence des comptoirs français de 1842 ne firent que concrétiser, sans en être l'origine, l'importance commerciale de la région. Tout au long de la frontière est du Baoulé, se créèrent des foyers de transactions entre le Baoulé et la vallée de la Comoé. En 1887, TREICH-LAPLENE, lors de sa première mission à l'intérieur pour le compte de VERDIER, notait les relations commerciales étroites entre Krinjabo, le Morénou, le Baoulé et l'Ano (cf. CHAPUT, 1949, p.111). On doit faire mention particulière de l'Ano et de son centre commercial Groumania (qui existe encore), qui, très tôt affranchi de la tutelle de Kong, put même s'opposer avec succès aux Abron. Les Ano subirent très tôt l'influence des Mandé, avec lesquels certains groupes se métissèrent, au point d'embrasser l'Islam (cf. BINGER, 1892, t. I, pp. 218 et 99. PESLAY, 1967). Situé dans une région productrice de cola, ce groupe fut bientôt le centre de transactions importantes, recevant du sel, des captifs et du fer du nord, des armes et de la poudre de la côte. Les caravanes du nord pouvaient d'ailleurs dépasser l'Ano, et atteindre en nombre Assinie et Krinjabo, en passant par quelques villages relais importants (cf. FORLACROIX, p. 92). Dès les années 1840-1850, FLEURIOT DE LANGLE (op. cit., p. 378) parlait déjà, comme on l'a vu, des contacts entre la vallée de la Comoé et la Baoulé (en particulier par Aniassué). En 1889, BINGER, dans son ouvrage "Du Niger au golfe de Guinée", était en mesure de décrire de façon extrêmement précise la production et les échanges des frontières nord-est et est du pays baoulé, en relations étroites avec les pays Agni et Abron.

Binger donne tout d'abord des renseignements sur l'Ano (ou Mango en langue mandé), "habité par trois peuples" : les "Gan-ne", les plus anciens $\overline{[Gan]}$, qui "habitent aux confins du Baoulé et semblent s'être retirés devant les migrations agni" ; les Agni ; enfin "des colonies Mandé venues du Diammora $\overline{[Djamala]}$, du Kong et du Kouroudougou". Binger note la très grande importance commerciale de Groumania, sur le Comoé, où l'on tisse et on teint, où l'on échange ces tissus et la cola de la région, les armes et la poudre venues d'Assinie et de Grand-Bassam, contre la ferronnerie et le sel des Mandé. L'Ano est en relation avec les Baoulé, l'Abron, l'Indénie et Beniékrou. A l'époque du passage de Binger l'Ano avait des démêlés avec "les Baoulé d'Amakourou $\overline{[?]}$ à deux étapes à l'ouest de Ndienou". D'autre part, Binger note

que le Mango est la limite méridionale au-delà de laquelle les cauries n'ont plus cours, au profit de la "poudre d'or et des pépites". On y utilise déjà, pour ^{peser} l'or, "le système de Krinjabo, Assinie et Grand-Bassam" qui diffère "de celui de Bondoukou, Salaga [en Gold Coast] et Kong", fondé sur le miktal.

En résumé, les circonstances extérieures eurent pour conséquences économiques d'accroître pour le Baoulé l'importance des échanges avec la côte, même si cela n'entraîna pas la réduction en valeur absolue des échanges avec les savanes préforestières. Les échanges économiques avec les Européens, dans cette période 1830-1840 à 1870-1880, devinrent un élément déterminant de la structure économique-sociale de certaines sociétés, contrairement à la période précédente, où ils n'étaient qu'un élément adjuvant. Les structures sociales des sociétés côtières ou proches de la côte évoluèrent dès lors sous cette influence (entre autres les Alladian, les Adjoukrou, les Dida, les Avikam ; cf. AUGÉ, 1969 ; TERRAY, 1969 ; MEMEL-FOTE, 1969). Déjà, la structure socio-économique du Baoulé devait ressentir les effets de ces échanges, ce qui contribua certainement à l'occupation systématique du Baoulé-sud.

Le principal changement interne au pays baoulé dans la période de la première moitié du XIX^e siècle est constitué en effet par l'occupation, par les Baoulé, de leur territoire définitif, en particulier de la partie méridionale comprise entre Didiévi et Tiassalé. Cette zone était déjà occupée aux environs de Tiassalé par des groupes d'origine baoulé ou venus avec les Baoulé, plus ou moins métissés d'éléments autochtones (Elomoué, Souamélé, Ahua, Ahuanou) ; le reste était habité, sans doute peu densément, par des groupes résiduels d'autochtones (Gouro, Gagou, Gbomi).

Nous avons déjà noté que les premiers groupes cités devaient probablement se livrer dès cette époque du début du XIX^e, à des échanges avec les groupes côtiers (5). Les besoins des groupes baoulé de la région de Bouaké et les nouvelles facilités d'approvisionnement offertes par les groupes côtiers multiplièrent les échanges entre Souamélé, Ahua et surtout Elomoué et les groupes du nord.

D'autre part, la première moitié du XIXe siècle semble caractérisée par une intense recherche de l'or. Cette recherche a poussé les Baoulé à reconnaître tout le sud de leur territoire qui leur apparut, et se révéla, être particulièrement favorable à l'extraction de l'or. Les orpailleurs mirent ainsi en pratique leurs connaissances héritées de leur origine asante en matière de prospection d'or, connaissances qui leur firent exploiter en priorité les collines, nombreuses en cette région (6). Nous avons évoqué plus haut la place de l'or dans le système de production et d'échange hérité de l'Asante, et qui explique en partie ce mouvement des Baoulé vers le sud de leur territoire (cf. SALVERTE-MARMIER, 1965; CHAUVEAU, 1971). La découverte et l'exploitation de l'or ne pouvaient que favoriser les échanges avec la côte, et donc l'importance du sud du territoire baoulé, en dégagant un moyen d'échange privilégié. La concomitance de l'exploitation de l'or dans le Baoulé méridional (à Kokumbo en particulier) et l'intensification de la traite européenne sur la côte n'est d'ailleurs certainement pas due au hasard.

Enfin, il faut noter que le début du XIXe siècle est l'époque où l'organisation politique centralisée, héritée de l'Asante, se désagrège définitivement, d'après SALVERTE-MARMIER. La société baoulé tend vers un modèle de société segmentaire, et l'expansion vers le sud correspond également à cette tendance, d'autant plus que la densité du peuplement dans la région de Bouaké multipliaient les conflits entre les groupes baoulé (cf. SALVERTE-MARMIER, 1965).

Tout cela aboutit à donner à la zone méridionale du pays baoulé une importance économique nouvelle. La partie de ce territoire compris entre l'actuel Didiévi (qui n'existait pas encore) et Tiassalé constitua un important carrefour de pistes. Le nom que l'on donne encore à cette zone, le ngonda "carrefour" témoigne de cette activité. BINGER (1892, pp. 331 et ss.), en attendant le bateau qui doit le conduire en France, visite la région lagunaire, d'où il note l'importance du BAOULE :

" Au delà de Débrimou et à une journée de marche au nord, se trouve un gros village nommé Acrédiou qui fait partie de la même confédération et parle la même langue que les gens de Dabou ; c'est le même dialecte que celui dont on se sert dans . . . "

l'Abidji (district au nord de l'Adjessi) et dans plusieurs confédérations du Baoulé.

" De Débrimou et d'Acrédiou partent des chemins se dirigeant par la vallée de l'Isi vers l'intérieur (le Baoulé et le Kouroudougou). Dabou est en relation avec Tiassalé (village du Lahou) par un chemin qui traverse le territoire de Bouboury et de Toupa.

" Entre la rivière Ascension et Dabou, la lagune reçoit la rivière Agniby ou Isi, ou Baoulé. Cette rivière (...) coule du nord au sud et arrose le pays des Pallaga, le Tagouano, le Baoulé; pendant son cours supérieur, elle prend le nom de Nji ou d'Isi ; (...).

" Le Bandamma n'a été remonté que jusqu'à Tiassalé, gros village de race agni, situé à une quarantaine de milles à l'intérieur, et point de départ d'une route fréquentée vers l'intérieur. (...)

" Le district de Tiassalé sur le Lahou ou Bandamma, au nord de Bouboury, parle l'agni. Il est habité par des gens de même race que ceux de Grand-Bassam, d'Assinie, de Krinjabo, etc. Mais vers l'embouchure du fleuve, dans l'Adou, les gens parlent un idiome se rattachant au groupe des langues de la côte de Krou (...).

" A propos du Baouré, dont parle souvent l'amiral FLEURIOT DE LANGLEZ, il est facile de se rendre compte que la plupart des voyageurs confondent le nom du pays avec celui de la capitale. (...) J'ajouterai qu'à ma connaissance il n'existe pas de centre portant ce nom. Ce pays est très vaste : d'après mes renseignements, il est limité au sud par les peuples de la lagune que je viens d'énumérer ; à l'est il tient à l'Attié, au Morénou, à l'Indénié ; au nord, il est bordé par l'Anno, le Djammara, le Tagouano ; à l'ouest, par le Kouroudougou et les pays appelés par les Mandé : Ouorodougou.

" Nos renseignements sont bien conformes à ceux de l'Amiral pour la distance qui sépare Aniasué du Baoulé. Quant à l'autre itinéraire, celui qui part de Goffin ou Costrine, il ne m'a pas été possible d'en tirer une conclusion, n'ayant pu

identifier aucun de ces noms à des villages que je connais.(...)

" De Dabou on peut également aller dans le Baouré en quatre jours, en prenant une route partant de Débrimou ou d'Acrédiou. (...)

" La rivière de Gindé.(7), dont parle également l'Amiral, doit être le Baoulé ou Bandamma. Guindé est probablement un village important arrosé par ce fleuve. (...)

" Voici quels seraient, d'après mes renseignements, les villages les plus importants du Baoulé : Aoussoukrou, Congo-Dahoukrou et Ammakrou, appelé aussi Kabana-Mpokoukrou. Mais je n'ai pu me procurer aucune notion sur l'emplacement exact ni sur l'importance de ces centres.

" Les chefs les plus importants du Baoulé seraient : Alagoua et Anancocoré chefs souverains, puis viendraient Aoussou et Kabana-Mpokou.

" La population serait composée en majeure partie de Ganne, dont nous avons eu occasion de parler plus haut, et de quelques colonies agni. Ce pays semble ne pas être placé sous l'autorité d'un seul chef et paraît plutôt vivre en confédération. (...)

" Ce sont les Jack-Jack [Aladian] qui alimentent le sud du Ouorodougou, le Kouroudougou et le Tagouano, en armes et en poudre, et Tiassalé, Toupa, Tiakba, Dabou et Débrimou semblent être les escales où résident leurs courtiers qui font les transactions avec les gens de l'intérieur, car les Jack-Jack ne voyagent pas".

Par rapport aux informations de FLEURIOT DE LANGLE, à côté des précisions ou des corrections géographiques qu'il ajoute, BINGER apporte des informations nouvelles : il situe correctement l'étendue du territoire occupé par les BAOULE ; il indique le manque d'unité politique du pays ; surtout il insiste sur l'importance stratégique du Baoulé-sud, et de TIASSALE en particulier, dont il note les relations de traite suivies avec LAHOU ("Tiassalé, village du Lahou..!"). Il note également la présence de traitants côtiers à TIASSALE (en particulier les APOLLONIENS et les ASOKO de Grand-Bassam et Assinie ; les

ALADIAN) et le fait que, à partir de TIASSALE, le trafic échappe aux mains de ces traitants.

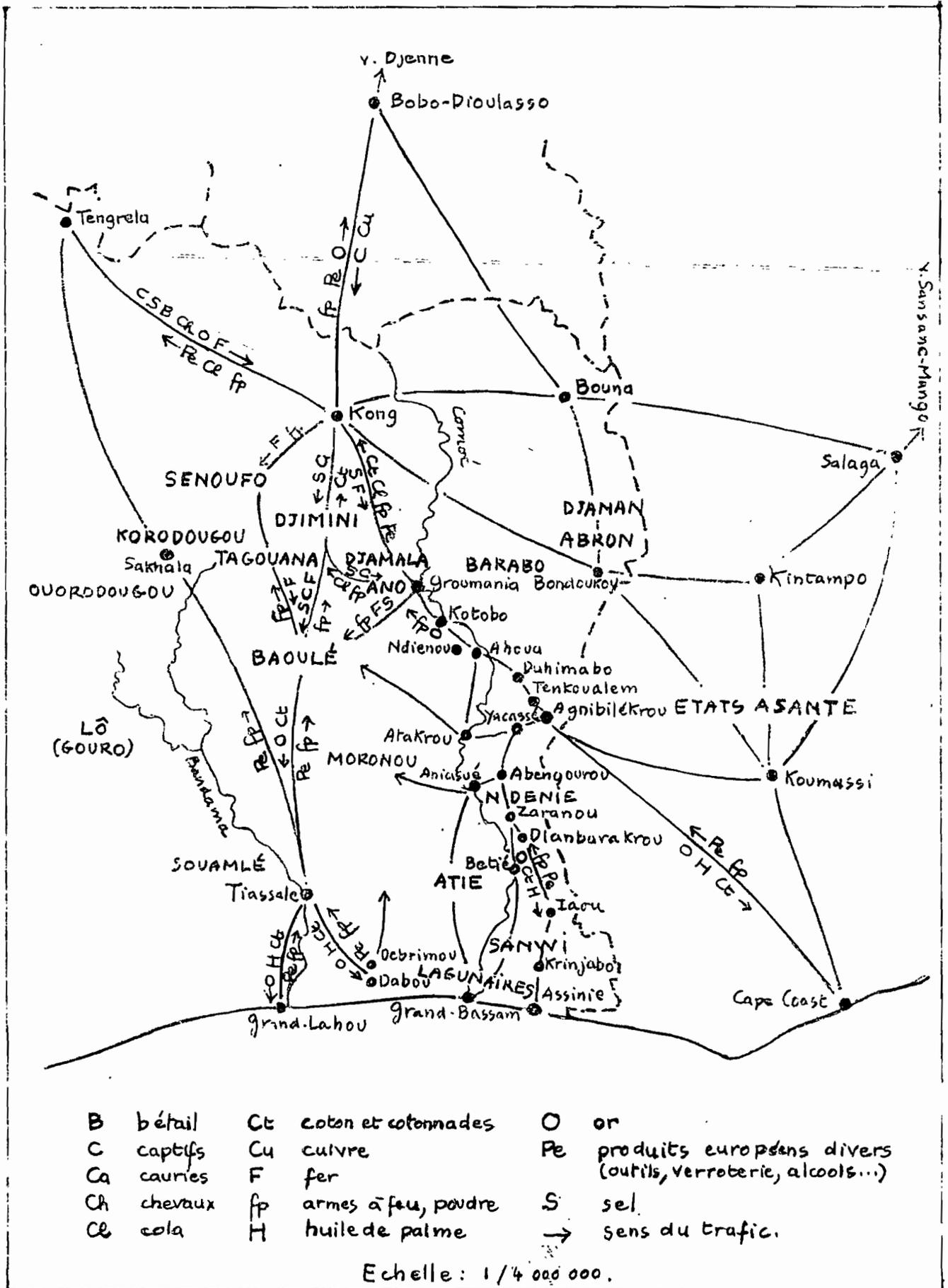
*
* *

On peut tenter en conclusion de résumer ces informations sous forme d'une carte des échanges entre le Soudan et le Golfe de Guinée, d'après les renseignements que BINGER donne, à la fois sur les sens du trafic et sur les biens échangés. On s'aperçoit que le Baoulé est inséré dans un réseau d'échanges à grandes distances qui le relie aux importantes places soudanaises et akan et aux principaux points de traite côtiers. Ces grandes voies de trafic étaient parcourues par les marchands mandé, qui traversaient des groupes ethniques auxquels ils étaient étrangers ("système de réseau") et par les trafiquants autochtones, qui échangeaient leurs marchandises à la frontière de leur groupe ethnique respectif ("système de relais") (cf. BOUTILLIER, 1969).

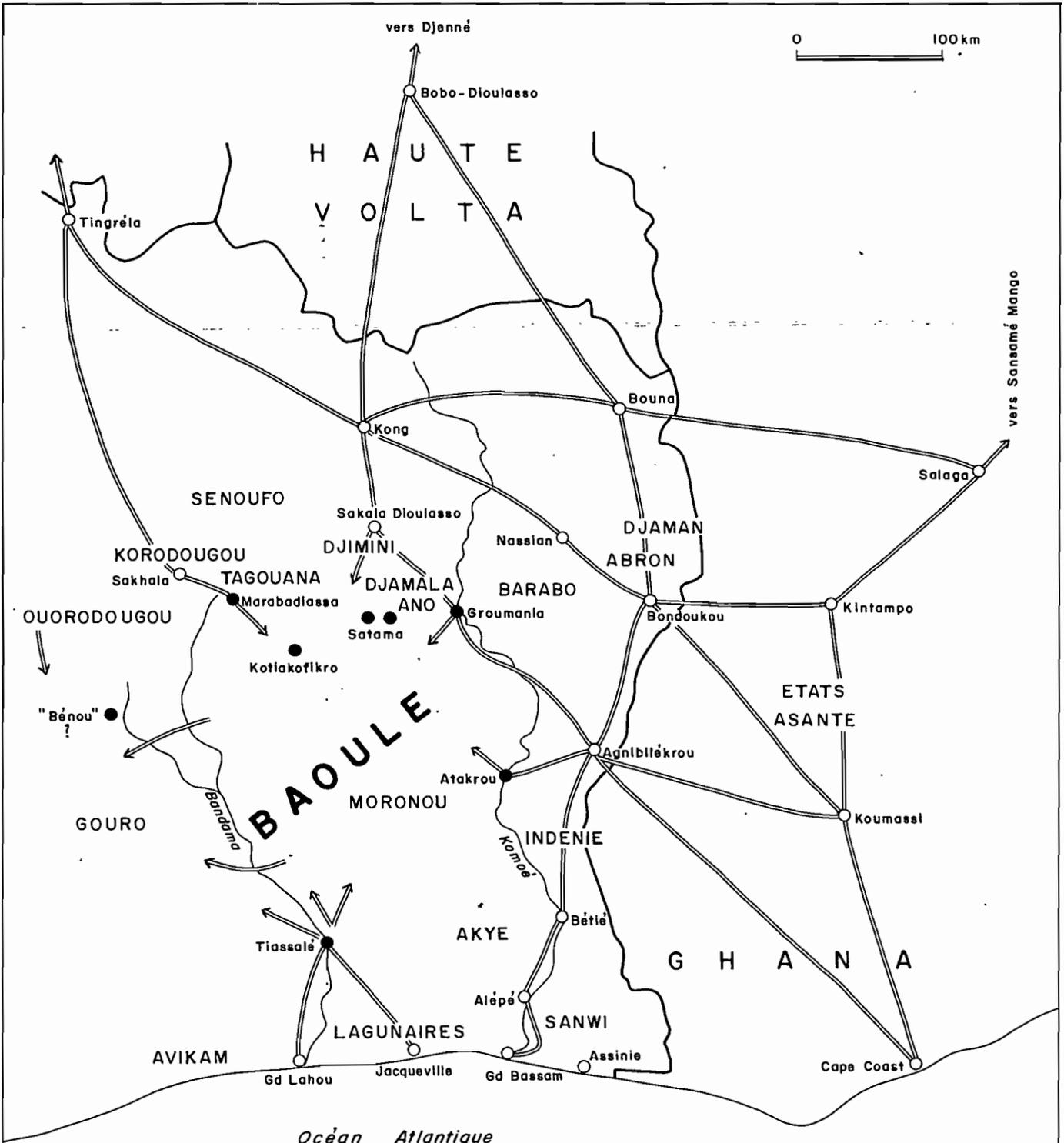
A l'intérieur du pays baoulé, les échanges à grande distance s'établissaient plutôt, comme nous l'avons déjà évoqué, sur la base d'"expéditions", déterminées géographiquement par les réseaux d'alliance et de parenté, qui pouvaient permettre à un individu de traverser entièrement le pays baoulé. Par contre, il semble que les Mandé ne purent y pénétrer, non plus d'ailleurs (sihon dans un petit rayon autour de Tiassalé) que les traitants de la Côte. Une étude comparative avec le commerce précolonial asante, qui, d'après l'analyse qu'en fait DAAKU (1969), possédait une organisation des échanges internes semblable à celle du Baoulé, mais qui fit une place importante aux Mandé dans le commerce extérieur, serait des plus intéressantes.

Les échanges entre les Baoulé et les non-Baoulé (commerçants mandé et traitants du littoral) se faisaient dans des centres situés aux limites du pays baoulé. Si nous esquissons une carte de ces centres (8), on s'aperçoit qu'ils constituent une véritable couronne autour du Baoulé, assurant la diversification de ses sources d'approvisionnement, et soumise à la pratique du courtage (dyatigi malinké, sikefwè baoulé). Au delà, une seconde couronne de centres commerciaux importants entoure les centres de courtage (Sakhala, Sakala, Dioulasso, Kong, Nassion, Bondoukou,

LES ÉCHANGES ENTRE LE SOUDAN ET LE GOLFE DE GUINÉE D'APRÈS BINGER (1889)



LES GRANDS COURANTS D'ÉCHANGE INTERESSANT LE BAOULE
DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE



○ Centre commercial non baoulé important
● Centre d'échanges entre Baoulé et non-Baoulé
— Frontières actuelles

Sources: Cartes de MARCHAND (1895)
BINGER (1892, tome II)
EYSSERIC (1899)

Agnibilékrou, Bédié et les ports de traite de l'Atlantique) (9).

Il faut noter également la faible structuration des voies d'échanges avec l'ouest forestier (Gouro), qui possédait une organisation des échanges assez semblable à celle du Baoulé (cf. RICHARD, 1972, pp. 123 et s.), avec sa double ceinture de marchés de courtage malinké et de marchés gourou où les agents malinké contactaient les Gouro, les échanges internes étant soumis au système des "expéditions". "Le pays des marchés, ainsi que le souligne MEILLASSOUX, apparaît comme une zone de contact, une frontière économique entre deux aires complémentaires" (MEILLASSOUX, 1963, p. 575). A cet égard, c'est l'ensemble du pays baoulé lui-même, malgré son appartenance culturelle indiscutable au monde akan, qui aurait constitué la zone de transition entre l'économie akan, largement ouverte aux éléments extérieurs (mandé, haoussa, européen) et l'économie de l'ouest ivoirien, beaucoup plus fermée à ces derniers, et beaucoup moins autonome à l'égard des faits de parenté, considérés comme infrastructurels par rapport à la formation économique-sociale.

NOTES

- (1) La guerre entre l'Asante et le Gaman (ou Gyaman ou Djamman) province du royaume Abron, dont le centre commercial était Bondoukou, eut lieu effectivement en 1819. Cf. WILKS, 1961, p. 23.
- (2) L'économie de subsistance du Baoulé reposait sur l'agriculture extensive, dont la production essentielle était l'igname, et sur la chasse. Les Baoulé, lors de leur installation en Côte d'Ivoire, semblèrent choisir un cadre écologique proche de celui de l'Asante, et privilégié en général par les Etats de la côte de Guinée (cf. OLIVER et FAGE, 1970, pp. 105-106) : un pays situé sur la frange forestière, mettant en contact les régions soudanaises et forestières.
- (3) L'absence de marché est corrélative de l'absence de véritables villes ou d'agglomérations importantes dans le Baoulé, contrairement à ce qui se passait dans l'Asante. Dans la mesure où la ville suppose une structure politico-économique, différenciée et hiérarchisée, la non-existence de villes dans le Baoulé doit être reliée à la rapide dégradation de l'autorité politique qui s'est manifestée après l'installation des Baoulé dans leur territoire actuel. D'autre part, la fermeture du pays baoulé aux commerçants mandé empêcha la création de concentrations humaines autour d'activités commerciales, constituant des ébauches de marchés urbains. Ces foyers d'échange ne se réalisèrent qu'aux marges du pays baoulé.
- (4) Les crochets sont de nous. Nous employons l'orthographe des villages utilisé par l'I.G.N.
- (5) Une tradition orale du village églomoué de Niamoué affirme que des Elomoué, lors d'un palabre, aurait cherché refuge dans les environs de Dabou.
- (6) Il est remarquable de constater dans tout le sud du pays baoulé la liaison entre la présence de collines et l'implantation des divers groupes. Les collines présentaient de plus un avantage comme points de contrôle des pistes commerciales vers Tiassalé.

- (7) Peut-être s'agit-il du NGONDA, "Carrefour", qui désignait le Baoulé-Sud.
- (8) Nous nous sommes servi pour la constitution de cette carte d'informations contemporaines à la pénétration coloniale, que nous n'avons pas utilisées dans le texte qui précède (en particulier le rapport d'expédition du capitaine MARCHAND).
- (9) Certains centres d'échanges entre Baoulé et non-Baoulé eurent une existence de circonstance, consécutive à des événements historiques particuliers. Aussi, la vente d'un grand nombre de captifs par SAMORY, entre 1893 et 1898, semble avoir induit l'existence de véritables marchés de captifs, tels KOTIAKOFIKRO et BENOUE (dont parle EYSSERIC : 1899, p. 238).

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX CITES.

- ARMENGAUD (M.), 1949, "Autour de la culture de la kola chez les Nyan de Mbaïakro". Notes Africaines, I.F.A.N., 44, p. 114.
- ATGER (P.), 1960, "Les comptoirs fortifiés de la Côte d'Ivoire (1843-1871)", Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer, 47 (1960), n. 3 et 4, pp. 427-474.
- AUGE (M.), 1969-a, "Statut, pouvoir et richesse : relations lignagères, relations de dépendance et rapports de production dans la société alladian", Cahiers d'Etudes Africaines, 35, vol. 9, pp. 461-481.
- AUGE (M.), 1969-b, "L'organisation du commerce précolonial en basse Côte d'Ivoire et ses effets sur l'organisation sociale des populations côtières", Institut International Africain, Dixième Séminaire International Africain, Freetown, décembre 1969.
- BARBOT (J.), 1746, A Description of the Coasts of North and South Guinea, London (cf. en particulier, pp. 138-141).
- BINGER (Cap.), 1892, Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889), Paris, Hachette, tome II.
- BOHANNAN (P.) et DALTON (G.), 1967, Markets in Africa, Evanston, Ill., Northwestern University Press.
- BRUNTSCHWIG (H.), 1960, Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français (1871-1914), Paris, A. COLIN, 205 p.
- BRUNTSCHWIG (H.), 1963. L'avènement de l'Afrique Noire, Paris, A. Colin, 245 p.
- BRUNTSCHWIG (H.), 1970, "Politique et économie dans l'empire français d'Afrique", Journal of African History, vol. XI, n. 3, pp. 401-417.

- BOSMAN (G.), 1705, Voyage de Guinée, Autrecht (en particulier pp. 517-518).
- BOUET-WILLAUMEZ, 1848, Commerce et traite des Noirs aux côtes occidentales d'Afrique, Paris, Imprimerie Nationale.
- BOUTILLIER (J.L.), 1969, "La cité marchande de Bouna dans l'ensemble économique ouest-africain", International African Institute, Xe Séminaire International Africain, Freetown, ronéo.
- BOWDICH (T.E.), 1819, Mission From Cape Coast Castle to Ashantee, with a statistical account of that king dom, and geographical notices of other parts of the interior of Africa, London, J. Murray.
- CHAPUT (J.), 1949, "Treich-Laplène et la naissance de la Côte d'Ivoire française", Revue d'Histoire des Colonies, t. XXXVI, 2e trimestre, pp. 87-153.
- CHAUVEAU (J.P.), 1971, "Note sur l'histoire du peuplement de la région de Kokumbo", Abidjan, Centre O.R.S.T.O.M. de Petit-Bassam, Sciences Humaines, vol. IV, n. 11, 48 p.
- DAAKU (K.Y.), 1969, "Gold, Guns and the Gold-Coast : A study of the organisation of trade among the Akan in the precolonial period", International African Institute, Xe International African Seminar, Freetown, 10 p. roneo.
- DAPPER (O.), 1686, Description de l'Afrique, Amsterdam.
- EYSSERIC (J.), 1899, "Rapport sur une mission scientifique à la Côte d'Ivoire", Nouvelles Archives de Missions Scientifiques, Paris, t. IX, pp. 157-264.
- FAGE (J.D.), 1958, An Atlas of African History, Londres.
- FAGE (J.D.) et OLIVER (R.), 1970, A Short History of Africa, Londres, Penguin Book, 297 p.

- FORLACROIX (Ch.), 1969, "La pénétration française dans l'Indénié (1887-1901)," Annales de l'Université d'Abidjan, série F, tome I, fascicule 1, pp. 91-136.
- GOUVERNEMENT GENERAL DE L'A.O.F., 1906, La Côte d'Ivoire, Corbeil, Imprimerie Crété.
- GROUPE D'EPISTEMOLOGIE SOCIOLOGIQUE, 1964, "Projet de recherche sur les systèmes économiques africains", Journal de la Société des Africanistes, Paris, 34, II, pp. 292-298.
- HECQUARD (H.), 1853, Voyage sur la Côte et dans l'intérieur de l'Afrique Occidentale, Paris, Imprimerie de Bénard et Compagnie, 409 p.
- KEA (R.A.), 1971, "Firearms and warfare on the Gold and Slave Coasts from the sixteenth to the nineteenth centuries", Journal of African History, vol. XII, n. 3, pp. 185-214.
- MEILLASSOUX, 1960, "Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance", Cahiers d'Etudes Africaines, vol. I, n. 4, pp. 38-67.
- MEILLASSOUX, 1971, " Introduction" in : The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa, London, International African Institute, Oxford University Press, 444 p.
- MEMEL-FOTE (H.), 1969, "Stratégie de la politique des marchés dans une société sans Etat de basse Côte d'Ivoire : les Adioukrou", Institut International Africain, Dixième Séminaire International Africain, Freetown, 5 p., Ronéo.
- PERREGAUX (E.), 1901, "La Côte d'Or comme pays aurifère", Bulletin de la Société neuchatelloise de géographie, tome XIII, pp. 148-154.

- PERREGAUX (E.), 1906, "Chez les Achanti", Bulletin de la Société neuchatelloise de Géographie, tome XVII.
- PERSON (Y.), 1964, "En quête d'une chronologie ivoirienne", The Historian in Tropical Africa, London, International African Institute, Oxford University Press.
- PERSON (Y.), 1970, Contribution à l'Histoire générale de l'Afrique Noire, DESCHAMPS (H.) éd., Paris, Presses Universitaires de France, tome I : "Le Soudan nigérien et la Guinée Occidentale", pp. 271-304 ; tome II : "Du Soudan nigérien à la Côte atlantique", pp. 85-122.
- PESCAY (M.), 1967, Région du Sud-Est, La Sociologie, Paris, Ministère du Plan de Côte d'Ivoire - Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social, 144 p.
- RATTRAY (K.S.), 1923, Ashanti, Oxford.
- RICHARD (J.), 1972, "Le Contact forêt-savane dans le Centre-Ouest ivoirien (Séguéla-Vavoua). Aspects et significations", Centre O.R.S.T.O.M. de Petit-Bassam, Sciences Humaines, vol. V, n. 6, 174 P.
- RODNEY (W.), s.d., Gold and Slaves on the Gold-Coast, Mona, University of the West Indies, 20 p, ronéo.
- SALVERTE-MARMIER (Ph. et M.-A., de), 1965, "Les étapes du peuplement" in Etude Régionale de Bouaké, Ministère du Plan de Côte d'Ivoire, tome I : Le peuplement, pp. 11-58.
- SCHNAPPER (B.), 1961, La politique et le commerce français dans le golfe de Guinée (1838-1871), Paris, Mouton.
- SURET-CANALE (J.), 1968, Afrique Noire, géographie, Civilisations, Histoire, Paris, Editions Sociales, 395 p.

TERRAY (E.), 1971, "Commerce précolonial et organisation sociale chez les Dida de Côte d'Ivoire", Institut International Africain, Dixième Séminaire International Africain, Freetown, 6 p., ronéo.

WILKS (I.), 1961, The Northern Factor in Ashanti History, Institute of African Studies, University College of Ghana, 46 p.